

Mardi 5 juillet 2022

## **Conseil d'administration de l'OPT-NC du 29/06/2022**

**Le conseil d'administration de l'OPT-NC, sous la présidence de Yoann LECOURIEUX, s'est réuni le mercredi 29 juin 2022 à la direction générale et a approuvé plusieurs délibérations.**

Parmi les dossiers majeurs présentés, on notera :

- Les résultats financiers de l'OPT-NC pour l'exercice 2021,
- La publication du rapport d'activité 2021 de l'OPT-NC,
- La remise de dons des rebus postaux aux associations caritatives.

Lors de la conférence de presse, ont également été abordés :

- La prise de fonction de Thomas de DECKKER, directeur général adjoint,
- Les perspectives THD 2022.

## Nouveau directeur général adjoint

Nommé par la Nouvelle-Calédonie le 18 mai dernier, Thomas DE DECKKER a pris ses fonctions le 1er juillet 2022 en tant directeur général adjoint.

Il sera directeur général par intérim de Philippe GERVOLINO jusqu'au 31 décembre 2022, date du départ à la retraite de ce dernier, puis directeur général à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Résultats financiers 2021 de l'OPT-NC

L'OPT-NC affiche pour l'exercice 2021 un bénéfice de 597 M FCFP dans un contexte économique en difficulté.

Malgré une baisse des recettes totales et une augmentation des charges, la réalisation d'un chiffre d'affaires plus important que prévu a permis à l'OPT-NC de présenter un résultat net 2021 positif.

Dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19 et ses confinements, les impacts de plusieurs cyclones et une actualité institutionnelle forte, l'OPT-NC a réalisé en 2021 un bénéfice de 597 M FCFP.

En millions FCFP	2021	vs 2020
<b>Chiffre d'affaires (CA)</b>	22 748	+1,2%
<i>dont CA télécoms (8%)</i>	19 774	+0,3%
<i>CA courrier-colis (10%)</i>	2 356	+9,7%
<i>CA services financiers (3%)</i>	610	+1,8%
<b>Recettes</b>	24 239	-1,8%
<b>Charges</b>	23 642	+0,2%
<b>Excédent Brut d'Exploitation (EBE)</b>	7 629	-2,3%
<b>Résultat net*</b>	597	-44,9%
<b>Investissements</b>	7 612	+33%
<b>Capacité d'autofinancement (CAF)**</b>	6 776	+5%

\* **Résultat net** : différence entre la totalité des recettes et la totalité des charges

\*\* **CAF** : aptitude d'une entreprise à dégager des liquidités provenant de ses ressources internes en vue d'autofinancer ses projets d'investissements.

L'indicateur de performance économique (EBE) est en baisse sous l'effet d'une augmentation de charges plus importantes que celle du chiffre d'affaires.

## Un chiffre d'affaires plus important que prévu ...

Le chiffre d'affaires (CA) de l'OPT-NC a légèrement augmenté (+1,2%) en 2021.

Cette augmentation du CA touche les trois métiers mais principalement l'activité courrier-colis (+ 209 M FCFP). Cette hausse repose sur la 2<sup>nd</sup>e évolution des tarifs de l'affranchissement au 1er juillet 2021.

<b>ZOOM SUR LE CA /MÉTIER EN MFCFP</b> (compte 70 : Ventes de produits, prestations de services)	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	2021 vs 2020	
				Montant	%
- Télécom	20 791	19 719	19 774	+55	+0,3%
- Courrier	2 221	2 147	2 356	+209	+9,7%
- Financier (banque)	623	599	610	+11	+1,8%
- Autres	8	6	9	+3	+50%
<b>TOTAL DU CA</b>	<b>23 643</b>	<b>22 471</b>	<b>22 748</b>	<b>+277</b>	<b>+1,2%</b>

## ... avec des recettes en faible diminution...

<b>PRODUITS</b> (en MFCFP)	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	2021 vs 2020	
				Montant	%
Chiffre d'affaires	23 643	22 471	22 748	+277	+1,2%
Production immobilisée	661	630	569	-61	-9,7%
Produits de gestion courante	566	390	367	-23	-5,9%
Produits financiers	157	324	331	+7	+2,2%
Produits exceptionnels	162	733	83	-650	-88,7%
Reprise sur amortissements	352	129	141	+12	+9,3%
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>25 541</b>	<b>24 677</b>	<b>24 239</b>	<b>-438</b>	<b>-1,8%</b>

... et une progression contenue des charges.

CHARGES (en MFCFP)	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	2021 vs 2020	2021 vs 2020
				Montant	%
Achats	1 081	843	<b>788</b>	-55	-6,5%
Services extérieurs	2 646	2 733	<b>2 988</b>	+255	+9,3%
Autres services extérieurs	994	891	<b>950</b>	+59	+6,6%
Impôts et taxes	1 688	1 741	<b>1 774</b>	+33	+1,9%
Frais de personnel	9 009	9 088	<b>9 189</b>	+101	+1,1%
Autres charges de gestion courante	1 289	1 067	<b>1 071</b>	+4	+0,4%
Frais financiers	147	406	<b>100</b>	-306	-75,4%
Charges exceptionnelles	279	71	<b>175</b>	+104	+146,5%
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 236	6 220	<b>6 304</b>	+84	+1,4%
Prime intéressement	176	184	<b>88</b>	-96	-52,2%
Impôt sur les sociétés	865	351	<b>215</b>	-136	-38,7%
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>24 410</b>	<b>23 594</b>	<b>23 642</b>	<b>+48</b>	<b>+0,2%</b>

En dépenses, il est à noter une augmentation des charges totales par rapport à l'exercice 2020 avec notamment la hausse de/des :

- charges de personnel liée aux recrutements nécessaires pour mettre en conformité les services financiers aux normes LCB-FT ;
- charges de sous-traitance notamment dans les domaines informatique, financier, gardiennage/surveillance et dans le cadre des chantiers des services financiers et d'assistance à l'élaboration du plan stratégique de l'office ;
- la taxe provinciale sur les communications téléphoniques (TPCT) et l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) ;
- charges d'entretien des véhicules et bâtiments et de la maintenance des systèmes d'information.

## Veillons à rester performants

**Si l'OPT-NC affiche en 2021 un bénéfice de 597 M FCFP, il n'en demeure pas moins que la situation de l'exploitation de l'office se détériore.**

Certes, le CA est à la hausse mais les charges d'exploitation ont augmenté encore davantage, produisant de facto une perte de rentabilité.

De plus, le poids des dépenses difficilement compressibles augmente encore et s'élève à près de 50% du produit d'exploitation, contre environ 40% pour l'exercice 2020.

### BON A SAVOIR !

Le poids des dépenses difficilement compressibles (charges de personnel, subventions, intéressement et impôt sur les sociétés) rapporté aux produits d'exploitation s'élève à 50%. Qu'est-ce que cela signifie ?

**Pour 100 F encaissés, l'OPT-NC consomme près de 50 F de dépenses de fonctionnement obligatoire.**

Fort de ce constat, l'OPT-NC a travaillé à l'élaboration d'un nouveau plan stratégique. Le conseil d'administration du 12 octobre 2021 a approuvé le scénario de refondation et l'a reconnu comme pouvant permettre à l'office de renouer avec la croissance.

Sur la période 2022-2025 et sur la base des actions déclinées dans la conception détaillée du plan stratégique « Construire Demain | OPT 2025 », l'OPT-NC devra montrer sa capacité à évoluer et à se transformer pour répondre aux attentes clients et devenir une référence du service public dans le Pacifique.

## Investissements à la hausse

**On enregistre une hausse des investissements de près de 2 Mds FCFP**, soit un total de 7,6 Mds FCFP contre 5,7 Mds FCFP en 2020 (+33%), principalement liée au déploiement du second câble sous-marin dont les dépenses se sont élevées à 2,6 Mds F.CFP.

A souligner par ailleurs que dans un contexte sanitaire, économique et institutionnel difficile, l'OPT-NC a maintenu son dynamisme en matière d'investissements pour l'aménagement du territoire par le biais de ses programmes de déploiement et d'évolution de la fibre et du Mobile.

## Un soutien engagé à la Nouvelle-Calédonie

Dans les situations difficiles que traverse le territoire, les données financières actuelles de l'OPT-NC montre sa capacité à répondre favorablement aux demandes du gouvernement sans obérer ses politiques d'investissements et de baisses tarifaires, même si une vigilance est de mise sur ses grands équilibres financiers.

- **Un prêt de 3 Mds FCFP à taux zéro et remboursable sur 4 ans a été accordé au bénéfice de la Nouvelle-Calédonie**

En sa séance du 28 septembre 2021, le conseil d'administration de l'OPT-NC a accordé à la Nouvelle Calédonie un prêt à taux zéro de 3 milliards FCFP afin de venir en aide au financement du déficit structurel du RUAMM.

- **Un montant de 812 M FCFP, représentant 75% du résultat net réalisé par l'établissement, a été versé à la Nouvelle-Calédonie**

En sa séance du 5 mai 2021, le conseil d'administration de l'OPT-NC a approuvé le versement d'une quote-part des bénéfices réalisés par l'établissement en 2020, au profit du budget de la Nouvelle-Calédonie.

**L'OPT-NC confirme ainsi la place qu'il occupe dans le paysage économique calédonien et son rôle d'acteur public responsable et solidaire.**

## Publication du rapport d'activité 2021

**L'OPT-NC vient de publier son rapport d'activité 2021, validé par le conseil d'administration.**

Concis et moderne, il retrace les faits marquants de l'établissement et les indicateurs clés de l'année écoulée. Ce format tient également compte de la numérisation croissante des pratiques et des supports de communication, avec pour ambition de mieux partager les valeurs et l'identité de l'OPT-NC.

### 2021, une année particulièrement dense

Ce rapport fait foi d'un échantillon des nombreuses actions menées par l'établissement, malgré un contexte économique difficile et un contexte sanitaire encore compliqué.

Il est organisé en **4 chapitres** : l'élaboration de notre nouvelle **stratégie**, nos actions et mobilisations durant les **crises sanitaires**, notre politique **RSO** labélisée **#œuvrer pour tous** et nos **résultats financiers** en2021.

## Nouveauté : la page web ou « landing page »

Dans l'optique d'**offrir une meilleure expérience utilisateur**, d'élargir la diffusion et de véhiculer l'image d'une entreprise moderne, **une page web a été spécialement créée.**

**Cette page est conçue comme un hub de contenus** qui centralise les informations sur les activités 2021 à l'aide d'informations concises, d'infographies animées, de photos et vidéos qui permettent au visiteur de se projeter. Tout est conçu pour faciliter la vie des utilisateurs : télécharger le rapport dans sa globalité ou télécharger, selon leur intérêt, les différents cahiers associés.

**Parcourez-le pour y découvrir les faits marquants de l'année et les chiffres clés, sous forme d'interviews, de brèves, de vidéos et d'autres contenus exclusifs.**

Lien direct : [Rapport d'activité | OPT-NC](#)



## Remise de dons des rebuts postaux à trois associations caritatives

L'OPT-NC réalise, depuis plusieurs années déjà, de nombreuses actions qui entrent dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et contribuent aux enjeux de développement durable.

### Et si on recyclait et réutilisait ?#

Favoriser l'économie circulaire, visant à réduire et éventuellement à éliminer les déchets en faisant circuler les ressources et en allongeant la durée de vie des produits, c'est s'inscrire dans cette démarche.

Et c'est avec ce credo que l'OPT-NC a engagé sa transition vers une économie circulaire avec des initiatives qui renforcent la proximité.

### Circulaire ou solidaire... pourquoi choisir ?

Une fois par an, comme l'ensemble des opérateurs postaux, l'OPT-NC effectue l'examen des envois postaux qui sont entrés dans son réseau et qui ont été rebutés, c'est-à-dire qui n'ont pu être distribués au destinataire ni retournés à l'expéditeur, et dont le délai de garde et de conservation est échu.

Ces envois postaux sont d'ordinaire voués à la destruction. Cependant, s'agissant de marchandises potentiellement en bon état, l'OPT-NC procédera à des remises de dons à des associations caritatives reconnues d'utilité publique.

Ces dons seront distribués, successivement, entre les 3 associations concernées : les objets rebutés de 2021 seront remis au Secours catholique, ceux de 2022 à la Croix-Rouge française et ceux de 2023 à Saint-Vincent de Paul.

Pour en savoir plus : [Notre politique RSO | OPT-NC](#)

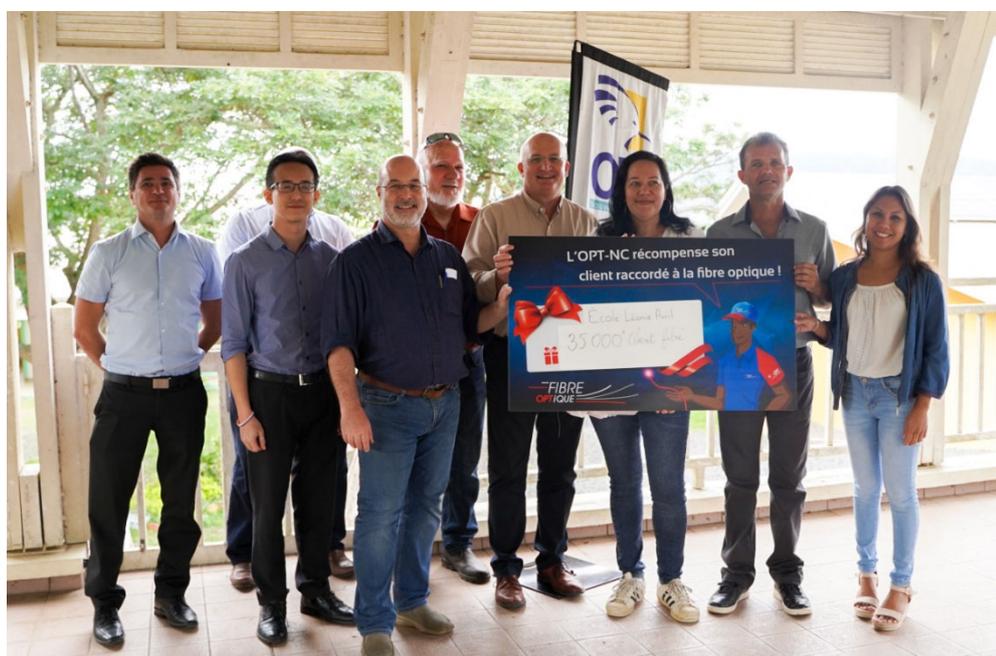


## Perspectives THD 2022

### Point sur le déploiement de la fibre optique

Le 24 juin dernier a été célébré le **35 000<sup>ème</sup> internaute raccordé à la fibre optique à Pouembout.**

L'école primaire publique Léonie Avril, située au cœur du village, a été le 35 000<sup>ème</sup> client à bénéficier de cette technologie en phase avec les besoins et usages des 330 élèves de l'établissement scolaire.



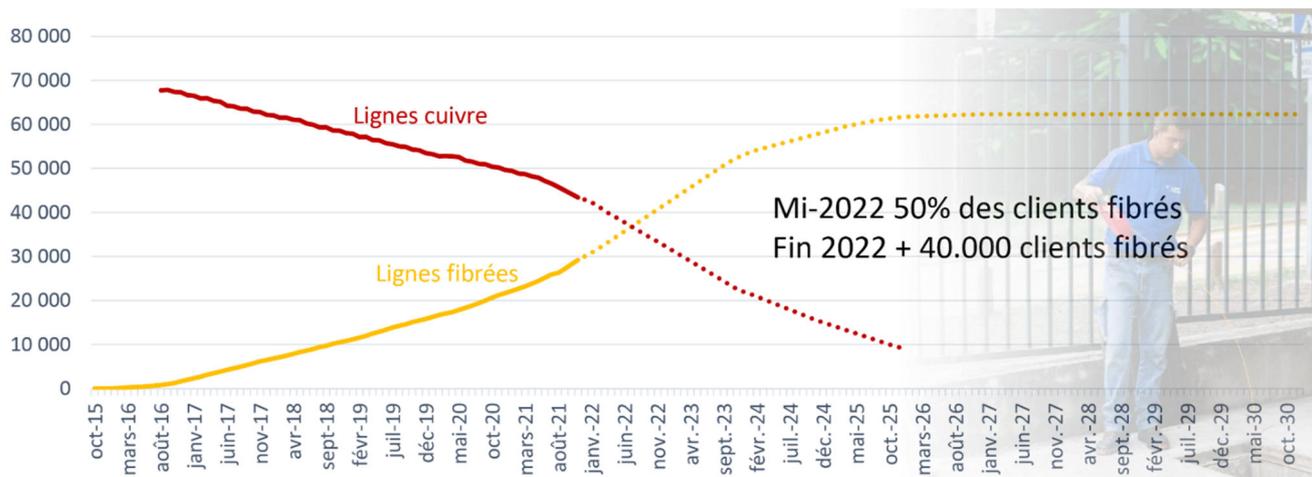
*De gauche à droite : Auxence FAFIN, directeur général adjoint en charge du numérique et de l'aménagement de l'OPT-NC, Julien TRAN AP administrateur de l'OPT-NC, Jacques WAMALO, secrétaire général de l'office, Philippe GERVOLINO, directeur général de l'OPT-NC, Antonio MARTIN, administrateur de l'office, Yoann LECOURIEUX, président du conseil d'administration de l'OPT-NC, Olivia SONG, directrice de l'école primaire Léonie Avril à Pouembout, Yann PERALDI, maire de Pouembout et Fabienne VIBERT, 5<sup>ème</sup> adjointe en charge du développement économique, de l'aménagement urbain, de l'environnement et de la réhabilitation des sites miniers.*

Le déploiement du très haut débit fixe (THDF) gagne du terrain et vient de passer une étape importante !

**Depuis mi-juin, 50% des internautes fixes calédoniens qui surfent sur Internet, le font avec la fibre.**

En effet, le cap des 35 000 internautes raccordés à la fibre a été franchi. Une bascule du cuivre à la fibre qui marque l'avancée de ce programme d'envergure.

Chiffres au 15/06/2022



A mi-juin, plus de 78 800 prises fibre raccordables ont été réalisées sur les 130 000 recensées et à mettre en œuvre au terme du programme. Ainsi, **60% du réseau fibre optique est aujourd'hui déployé** sur la Nouvelle-Calédonie.

Toutes les provinces sont désormais concernées par la fibre avec **12 communes ayant eu leurs premiers clients fibrés** : Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore, Païta, La Foa, Bourail, Koné, Koumac, Poindimié, Lifou, Boulouparis et Pouembout.

Les prochaines communes à bénéficier de la fibre d'ici fin 2022 seront **Poya pour la zone de Népoui et Moindou**.

**Au total, 26 nouvelles plaques fibre seront déployées en 2022, soit près de 15 000 nouveaux clients raccordables.**

L'ensemble des clients des **4 communes de l'agglomération (Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa et Païta)** sera raccordable d'ici à fin 2023, ce qui représentera 80% du programme de déploiement.

## Un vaste projet de 10 à 12 ans

Enjeu majeur et structurant pour la Nouvelle-Calédonie, le programme de déploiement de la fibre optique a démarré en 2015 avec une phase pilote.



**Le déploiement du réseau FTTH (Fiber To The Home) a débuté en 2016.** Il vise à migrer en 10 à 12 ans l'ensemble des clients du réseau fixe cuivre vers la fibre, sans surcoût pour ces derniers.

Représentant **un investissement de près de 10 milliards FCFP**, c'est un enjeu de taille à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, avec à la clé une mission de service public garantissant à tous les Calédoniens, quelle que soit leur localisation, un accès égalitaire à cette technologie.

En 2022, les travaux de déploiement et de raccordement de la fibre optique se poursuivent avec déjà plus de **1 978 kilomètres de fibre optique installés à travers tout le pays**.

## Accélération de la mise en production et simplification des process

La **moyenne mensuelle de raccordements** à la fibre est **en pleine progression**, passant de 400 clients en 2020 à plus de **850 clients depuis le début de l'année**. A noter qu'en mars, le cap des **1 000 clients raccordés par mois** a été atteint.

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique « Construire Demain | OPT 2025 », l'OPT-NC accélérera ses cadences de mise en production et se donne comme **objectif une moyenne de 1 500 raccordements mensuels d'ici à fin 2022**.

L'enjeu de l'OPT-NC est la finalisation du déploiement de la fibre d'ici 2025-2027, conduisant à « éteindre » le réseau et les équipements cuivre. Pour cela, il conviendra, entre autres, de limiter la durée pendant laquelle il est nécessaire de maintenir les deux technologies en parallèle sur une même zone, avec les coûts résultants.

### Plus d'informations sur la fibre optique

Tester son éligibilité : <https://www.opt.nc/particuliers/telephonie-fixe/fibre-optique>

Présentation de la fibre optique : <http://fibre.opt.nc/>

### Contacts presse

#### Gaëlle DOS SANTOS

Cheffe du service Communication

26 83 26 / 74 77 08

[gaelle.dossantos@opt.nc](mailto:gaelle.dossantos@opt.nc)

#### Camille DUMARTY

Chargée de communication externe

26 82 38 / 82 77 67

[camille.dumarty@opt.nc](mailto:camille.dumarty@opt.nc)